

Science économique

CHAPITRE 5 – Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?

Dossier 1 p. 88 : Quels sont les effets de la qualification sur le risque de chômage et le salaire ?

A. Le manque de qualification est une cause de chômage

Doc 2 p. 88 : Le diplôme, une assurance anti-chômage ?

On entend dire que les diplômes aujourd'hui ne valent plus grand-chose comparés à ceux d'hier. De fait, bien des jeunes et leurs parents constatent qu'un diplôme ne permet plus d'accéder à tel ou tel emploi. [...]

En cause, la remarquable évolution des compétences attendues pour la plupart des métiers : un employé¹ de banque a aujourd'hui bien plus de responsabilités. Il a gagné en polyvalence : il reçoit et aiguille les clients, et ne fait plus d'opérations répétitives, comme c'était le cas avant la « révolution » informatique. [...]

Sans diplôme, on est encore plus exposé au chômage et à la précarité. [...] Mais tous les diplômés ne sont pas égaux sur le marché du travail. Le risque de se retrouver au chômage diffère selon la spécialité de formation, quel que soit son niveau. Les titulaires d'un bac professionnel industriel trouvent ainsi plus facilement un emploi que ceux qui ont abandonné leurs études supérieures après un bac général sans obtenir de diplôme.

[...] En règle générale, les études les plus longues sont celles qui assurent la meilleure insertion² sur le long terme, et pas seulement pour les formations techniques ou les diplômés des écoles de commerce. Les titulaires d'un master 2 s'insèrent également dans de bonnes conditions puisque leur taux de chômage est deux fois moins important que celui de la moyenne de leur génération.

« Le diplôme, une assurance anti-chômage ? », www.onisep.fr, octobre 2020

1. Le terme « employé » est utilisé par l'Insee pour regrouper des professions de service ayant peu de responsabilités et ne nécessitant pas un niveau de diplôme élevé (un bac professionnel ou moins).

2. Désigne ici l'accès à l'emploi.

B. Accroître son niveau de formation permet d'augmenter son salaire

Doc 3 p. 89 : Des diplômes toujours « rentables » ?

Il existe en France un vif débat sur la baisse des rendements des diplômes¹. La démocratisation scolaire² est en effet avancée comme une des causes de la baisse des écarts entre salariés plus ou moins diplômés. En augmentant les qualifications nécessaires pour accéder à certaines catégories socio-professionnelles, elle aurait entraîné une dévalorisation de certains diplômes. Cependant, les données disponibles ne permettent pas de conclure de façon définitive que les rendements des diplômes auraient significativement baissé en France depuis 50 ans. [...]

Les analyses que nous avons menées à partir des différentes vagues (1993, 2003, 2014-2015) de l'enquête Formation qualification professionnelle (FQP) confirment le maintien de l'avantage salarial relatif des diplômés du supérieur entre les années 1990 et 2010. [...] En 1993, les personnes diplômées d'une licence gagnaient en moyenne environ 30 % de plus que les bacheliers des voies générale et technologique, et les diplômés d'un master environ 50 % de plus. Pour la majorité des diplômes du supérieur, ces gains relatifs par rapport au baccalauréat ont très peu évolué au cours du temps, et ce malgré une forte augmentation du nombre de diplômés sur la période.

Gabrielle Fack et Élise Huillery, « Enseignement supérieur : pour un investissement plus juste et plus efficace », Les notes du conseil d'analyse économique, n° 68, décembre 2021

1. Le rendement des diplômes est mesuré par le niveau de salaire auquel il donne accès.
2. Élargissement de l'accès à l'enseignement secondaire, puis supérieur.

Doc 4 p. 89 : Salaires en fonction du plus haut diplôme obtenu en 2020

Ensemble	1780
Diplôme supérieur à bac + 2	2400
BTS, DUT ou autre diplôme de niveau bac + 2	1950
Baccalauréat ou brevet professionnel	1580
CAP, BEP	1600
Brevet des collèges	1500
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	1390

Dossier 2 p. 90 : En quoi la poursuite d'études est-elle un investissement ?

Doc 2 p. 90 : L'éducation, un investissement selon les économistes

Dans les années 1960, les économistes américains Theodore Schultz et Gary Becker ont [...] développé la théorie du capital humain, selon laquelle les connaissances acquises par un étudiant pendant ses études lui rapportent des gains tout au long de sa carrière. Ces gains, s'ils dépassent le coût des études, peuvent justifier l'investissement des familles. Plusieurs économistes ont cherché à évaluer la rentabilité des études supérieures, en compilant des indicateurs comme les salaires et le taux d'emploi, qui augmentent avec le niveau de diplôme obtenu. Ces gains sont mis en perspective avec le coût des études et leur « coût d'opportunité » (le manque à gagner pour l'étudiant qui retarde son entrée sur le marché du travail). En compilant les résultats obtenus dans 139 pays, la Banque mondiale, un organisme de financement du développement, a calculé en 2018 que le taux de rendement d'une année d'étude était en moyenne de 9 %.

Dans sa thèse publiée en 2017 en France, le chercheur en sciences sociales Léonard Moulin [...] souligne par ailleurs les bienfaits de l'éducation sur la criminalité, la santé, le dynamisme démocratique ou encore les recettes fiscales. Ces effets positifs justifient, selon lui, l'intervention publique.

« Le coût de l'enseignement supérieur », Brief.eco, 25 novembre 2020

B. Poursuivre ses études pour développer ses « capacités »

Doc 3 p. 91 : De l'éducation « aux capacités »

Pour l'économiste Amartya Sen, les inégalités entre les individus ne s'apprécient pas au regard de leurs seules dotations en ressources mais de leurs capacités à les convertir en libertés réelles. Il introduit ainsi la notion de « capacités » qui invite à considérer la pauvreté au-delà des seuls aspects monétaires et à la penser en termes de libertés d'action, de capacités à faire. [...] Il défend l'idée que les gouvernements devraient faire attention à la « capacité » concrète des citoyens. Il cherche ainsi à ce que soit assurée non plus simplement l'égalité des moyens, mais l'égalité des possibilités effectives d'accomplir des actes. Par exemple, il ne juge pas satisfaisant l'assurance du droit de vote (potentiel). Sen s'intéresse à la capacité effective des citoyens de voter, et pour cela ils doivent d'abord avoir accès à l'éducation [...] ou pouvoir se déplacer jusqu'au bureau de vote.

« Capabilités », « Dico de l'Éco », Pour l'Éco, 25 novembre 2020

Doc 4 p. 91 : Extraits du documentaire Human

	Où vit-il/elle ?	Quelle est sa position sociale ? Son origine sociale ?	Que représente l'éducation pour elle/lui ?
Témoignage 1			
Témoignage 2			
Témoignage 3			

Dossier 3 p. 92 : Pourquoi des travailleurs ayant le même niveau de diplôme ont-ils des salaires différents ?

Doc 2 p. 92 : L'inégalité salariale entre femmes et hommes repart à la hausse avec le Covid

Selon le collectif féministe Les Glorieuses, depuis le mercredi 3 novembre à 9h22, les femmes françaises travaillent « gratuitement » : elles ne sont plus payées durant les 16,5 % de l'année restants, selon un calcul fondé sur les écarts de rémunération avec les hommes publiés par Eurostat en 2021. La communication de cette date symbolique, accompagnée sur les réseaux sociaux du mot-dièse #3novembre9h22, sert avant tout à sensibiliser sur les inégalités salariales. [...]. L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, qui avait baissé légèrement de 2018 à 2020 (passant de 16,7 % à 15,5 % d'écart) a rebondi en 2021, en partie en raison de la crise du Covid-19, un phénomène constaté dans toute l'Europe. Non seulement, les modestes progrès réalisés ces dernières années vers la parité ont été gommés, mais en plus les femmes « qui ont télétravaillé ont aussi assumé davantage de tâches, notamment auprès des enfants ». [...]

Eurostat fournit des pistes d'explication : ainsi, le fait que « les secteurs dans lesquels les femmes constituent la majorité des travailleurs [la santé ou l'éducation] affichent des niveaux de salaires inférieurs à ceux constatés dans les secteurs plus majoritairement masculins », comme la finance ou l'informatique. Par ailleurs, les femmes sont aussi moins représentées dans les postes à responsabilités, les plus rémunérateurs.

Pierre Breteau, « #3novembre9h22 : l'inégalité salariale entre femmes et hommes repart à la hausse », Le Monde, 3 novembre 2021

B. Le type d'entreprise et l'expérience influent sur les salaires

Doc 3 p. 93 : Quelques facteurs des disparités salariales parmi les salariés

Le salaire d'un homme cadre¹ de 50 ans représente près de 1,7 fois celui d'un cadre de 20 ans ; tandis que la rémunération d'un ouvrier¹ de 50 ans n'est « que » 1,2 fois plus élevée que celle d'un jeune. [...] Les salaires augmentent moins fortement avec l'âge pour les ouvriers et les employés que pour les cadres, en partie parce qu'une fraction des jeunes ouvriers et employés va progresser dans l'échelle sociale. Mais en revanche, l'ancienneté dans l'entreprise a un impact plus important pour ces deux catégories que pour les professions les mieux rémunérées. [...].

Toutes choses égales par ailleurs, le salaire croît avec la taille de l'entreprise², du moins jusqu'à 500 salariés, pour se stabiliser ensuite. Les plus grandes entreprises mettent en effet plus souvent en place des politiques salariales incitatives. La loi les oblige à proposer des dispositifs de participation³ (à partir de 50 salariés). En outre, les salariés peuvent sans doute y bénéficier d'un pouvoir de négociation plus important.

Romain Aeberhardt, Julien Pouget, « Comment expliquer les disparités salariales ? »,

Insee Référence, 1er septembre 2006 [Les écarts salariaux selon l'âge présentés dans ce document restent d'actualité aujourd'hui.]

1. « Cadre » correspond à un emploi qui nécessite un diplôme de niveau bac + 5.

Un ouvrier exerce un emploi plutôt manuel qui ne nécessite pas un niveau de diplôme élevé.

2. La taille d'une entreprise est mesurée principalement à partir du nombre de ses salariés.

3. Mécanisme de distribution des bénéfices de l'entreprise aux salariés.

Doc 4 p. 93 : Des différences de salaires importantes parmi les cadres

En salaires médians annuels (2021)			
Selon la taille de l'entreprise		Selon l'âge	
1 à 49 salariés	48000	Moins de 35 ans	43000
50 à 249 salariés	52000	35 à 44 ans	52000
250 à 4999 salariés	52000	45 à 54 ans	58000
Plus de 5000 salariés	55000	Plus de 55 ans	60000

Baromètre 2022 de la rémunération des cadres, APEC, juin 2022

1. « Cadre » correspond à un emploi qui nécessite un diplôme de niveau bac + 5.

Dossier 4 p. 94 : a-t-il un lien entre l'origine sociale et la probabilité d'accéder aux formations diplômantes ?

A. Le niveau de diplôme atteint dépend de l'origine sociale

Doc 2 p. 94 : Origine sociale des étudiants selon le type d'études supérieures (en %)

	Agriculteurs, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres supérieurs	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble	Part d'enfants de cadres / part d'enfants d'ouvriers
Ecoles de commerce	19,2	49,9	9,6	9,4	4,5	7,3	100	11,0
Ecoles d'ingénieur	12,1	54,4	11,9	9,1	5,4	7,2	100	10,1
Classes préparatoires aux grandes écoles	10,8	51,9	12,6	11,0	7,1	6,6	100	7,3
Universités	9,1	33,2	15,1	17,3	10,9	14,5	100	3,1
BTS	12,2	15,3	14,6	19,7	23,0	15,2	100	0,7
Ensemble des étudiants	10,9	34,4	14,0	16,8	11,5	12,5	100	3,0

Ministère de l'Éducation nationale, données 2019-2020 © Observatoire des inégalités

L'origine sociale est déterminée par le groupe socioprofessionnel des parents. Ces groupes sont des regroupements de professions réalisés par l'Insee selon des critères professionnels, tels par exemple le statut (salarié ou non), le niveau de diplôme ou la position hiérarchique correspondant à l'emploi occupé.

B ... et des ressources d'apprentissage transmises par la famille

Doc 3 p. 95 : Des apprentissages précoces au sein des familles

Les outils théoriques proposés dans *Les Héritiers*¹ sont toujours pertinents pour analyser la situation aujourd'hui, celle de jeunes issus de classes sociales différentes, confrontés à des contenus et des modes de raisonnements attendus qui sont enseignés comme s'ils étaient familiers de chacun. Pourtant, les attendus de la culture savante continuent à ne pas être transmis dans toutes les familles.

Certains parents font mettre la table à leur enfant simplement pour qu'ils donnent un coup de main ; d'autres y trouvent également l'occasion de travailler la latéralisation (« la fourchette se met à gauche, le couteau à droite »). Ces derniers parents, plus souvent diplômés, ont sans doute l'habitude de poser à leurs enfants des questions rhétoriques (« Comment ça s'appelle ? »), de solliciter leur avis de manière fondée (« Qu'en penses-tu ? Qu'est-ce qui t'amène à le penser ? »), les préparant d'autant mieux aux apprentissages scolaires, alors que cela se fait plus rarement quand les parents n'ont pas fait d'études.

« Les inégalités, un point aveugle pour l'école », Trois questions à Stéphane

Bonnéry, Sciences humaines, n° 264, novembre 2014

1. Ouvrage publié en 1964 par P. Bourdieu et J-C. Passeron qui montre que les inégalités scolaires reposent plus sur un manque de ressources culturelles qu'économiques.

Doc 4 p. 95 : Les familles se mobilisent

Depuis le mois de septembre, Magali est entrée dans un autre rythme : prendre l'air et lire des journaux régulièrement, débattre plus souvent. Elle s'efforce aussi de trouver des informations sur d'autres filières, en cas de loupé au concours. Pas le sien, celui de sa fille, Louison. Comme dans beaucoup de familles de candidats, Magali accompagne son aînée dans la préparation au concours commun des IEP (Instituts d'études politiques). [...] Brigitte a épaulé sa fille Margot en la déchargeant de toute logistique. Linge, repas, transport... la future orthophoniste pouvait se consacrer à 300 % à la préparation de ses concours. Elle en a tenté onze au total. « Le tour de France pour passer les épreuves demande une organisation et un investissement financier : billets de train, hôtels ou amis, calendrier des inscriptions, convocations. Il faut garder œil sur tout », se souvient la maman.

Madeleine Vatel, « Préparer un concours, une affaire de famille », Le Monde

Campus, février 2018

Débat p. 96 : Faut-il réduire les inégalités de salaire ?

Doc 2 p. 96 : Les hauts salaires sont-ils toujours « mérités » ?

Selon l'argument du mérite, les revenus obtenus dans le cadre d'une économie de marché seraient étroitement arrimés au mérite (c'est-à-dire qu'ils seraient la conséquence des efforts individuels).

[...] Cet argument sert très souvent de fondement à la justification morale de la structure des revenus (de plus en plus inégalitaire) des pays industrialisés. Cet argument est insatisfaisant pour deux raisons parmi d'autres. Tout d'abord, les performances professionnelles de Pierre sont certes le résultat de ses efforts, mais aussi de facteurs sur lesquels il n'a aucune influence (et donc pour lesquels son mérite est nul). Le fait par exemple d'être un sportif de haut niveau, un chirurgien mondialement reconnu ou le patron d'Apple peut être imputé à l'environnement de l'individu, au premier rang duquel se trouve le capital économique, social et culturel transmis par la famille.

La seconde difficulté est que mesurer la productivité individuelle de Pierre de manière précise relève de la gageure. [...] Dans les économies industrialisées, le lien entre mérite et rétribution est, au mieux, très distendu. C'est en grande partie dû à la complexité de nos économies fondées sur la division du travail et l'hyperspécialisation. La conséquence est que la productivité d'un individu donné découle de ses propres efforts et compétences, mais aussi des efforts et compétences de celles et ceux avec qui il interagit dans le cadre de ses activités professionnelles.

Xavier Landes, « Non, les inégalités de revenus ne sont pas méritées »,

Slate.fr, 7 novembre 2013

Doc 4 p. 96 : Des travailleurs pauvres

1,2 million de personnes exercent un emploi mais disposent d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté fixé à la moitié du niveau de vie médian (918 euros par mois pour une personne seule), selon les données 2019 de l'Insee. [...] Une situation qui nourrit un sentiment d'injustice et des tensions sociales.

**« Un million de travailleurs pauvres en France », Observatoire des inégalités,
Insee, 12 mai 2022**

Doc 6 p. 97 : Comment définir un salaire juste ?

Un salarié évalue ce qu'il apporte à l'entreprise et ce qu'elle lui accorde en retour, puis compare ce ratio à celui de ses collègues. Si les deux ratios sont équivalents, il ressent un sentiment de justice et est prêt à s'engager au travail. [...] Le mouvement des « gilets jaunes¹ » a toutefois réintroduit dans le débat des critères complémentaires qui ont aussi leur importance dans l'évaluation de la justice des salaires. Le besoin qu'a chaque salarié de faire vivre dignement sa famille avec ce qu'il gagne est distinct du critère de la contribution. La demande d'augmentation du salaire minimum va dans ce sens. Un dernier critère est celui de l'égalité. La principale revendication des « gilets jaunes » qui lui est liée est la diminution des écarts de salaires. Pour ce qui est de l'égalité, de nombreuses recherches récentes en psychologie des organisations ont montré que des salaires plus égalitaires étaient souvent jugés plus justes.

Dans des contextes où les salariés sont fortement interdépendants dans leur travail (par exemple lorsque le travail est organisé en équipes), un moindre écart de salaires produit un plus fort sentiment de solidarité et plus de coopération. Plus d'égalité est aussi facteur de moins d'hostilité, plus d'intérêt pour les missions, plus de désir d'être apprécié par ses collègues et plus de liberté d'expression.

Thierry Nadisic, « Qu'est-ce qu'un salaire juste ? »,

The Conversation, 17 mars 2019

1. Les « gilets jaunes » sont les acteurs d'un mouvement de manifestations de grande ampleur (entre 2018 et 2020), mobilisés autour de plusieurs thèmes : l'opposition à la hausse du prix du carburant, la revendication d'une fiscalité plus juste, d'une démocratie plus participative...

Réviser le chapitre p. 98 : Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire

1. Les effets de la qualification sur le chômage et le salaire

Pour accroître leur niveau de qualification, les individus peuvent poursuivre leur formation et ainsi obtenir des diplômes, mais aussi s'efforcer d'augmenter leur expérience.

Cela leur permet d'obtenir un salaire plus élevé ainsi que de réduire le risque du chômage.

Dossier 1 p. 88

2. En quoi la poursuite d'études est-elle un investissement ?

Les économistes considèrent que la poursuite d'études est un investissement, nécessitant des dépenses (en temps, en énergie, en argent). Mais elle permet aussi d'accroître le capital humain : ainsi, les individus qui augmentent leur niveau d'éducation bénéficient d'avantages futurs (accroissement du salaire et meilleur accès à l'emploi).

Les bénéfices de l'éducation ne sont pas seulement matériels. Celle-ci influe aussi sur la liberté d'action des individus : elle permet de développer leurs possibilités de choisir la vie qu'ils souhaitent mener. C'est ce que l'on appelle les capacités.

Dossier 2 p. 90

3. Pourquoi des travailleurs ayant le même niveau de diplôme ont-ils des salaires différents ?

Même si le niveau de diplôme est un déterminant important du salaire, d'autres facteurs peuvent être à l'origine de variations importantes.

– La taille de l'entreprise, mesurée par le nombre de salariés : plus elle est grande, mieux les salariés sont payés. Lorsque les salariés sont plus nombreux, ils peuvent mieux négocier leurs salaires, par exemple.

– Le niveau d'expérience, qui augmente avec l'âge, permet aussi d'accroître les salaires.

– Le genre : à diplôme égal, les femmes restent moins bien rémunérées que les hommes. Cela s'explique par des écarts de temps de travail, de types de postes occupés, mais aussi par la discrimination.

Dossier 3 p. 92

4. Y a-t-il un lien entre l'origine sociale et la probabilité d'accéder aux formations diplômantes ?

L'accès aux diplômes reste encore marqué par de fortes inégalités selon l'origine sociale. Les jeunes issus des milieux sociaux les plus favorisés réalisent plus souvent des études plus longues, aboutissant aux diplômes les plus valorisés.

La réussite scolaire et l'accès aux diplômes sont en effet facilités par diverses ressources transmises par la famille, non seulement économiques (lorsque les études sont payantes par exemple), mais surtout sociales et culturelles.

Dossier 4 p. 94